

Traits principaux du développement de la protection de l'architecture populaire en République Socialiste Tchèque

IMRICH PUŠKÁR

L'architecture populaire en Tchécoslovaquie présente une gamme très large de types correspondant à une grande richesse et diversité de la création architectonique populaire. De même que dans le domaine de l'urbanisme nous trouvons divers types résidentiels de villages depuis les villages circulaires très anciens en passant par les villages en chaîne, ceux disposés le long d'un chemin, des villages agglomérés, des hameaux, des villages à arpent jusqu'aux villages avec des rues prédominant actuellement, nous trouvons dans les types architectoniques respectifs une diversité correspondant aux conditions concrètes de la formation des types fondamentaux et de leurs maintes variantes régionales.

En effet, nous avons des maisons en colombage et en maçonnerie, des maisons en bois de charpente et des types très anciens en terre, des types de maisons de constructions diverses et d'exécution régionale spécifique. Leurs éléments architectoniques respectifs nous conduisent à des analogies dont nous trouvons des corrélations du Nord jusqu'au Sud, de l'Est jusqu'à l'Ouest de l'Europe. Mais malgré toutes les parentés qui sont cachées dans l'essence même de l'architecture en tant que synthèse de l'art et de la technique et de l'unité de fonction et de beauté, nous trouvons dans l'architecture populaire nos traits spécifiques nationaux possédant une importance et des valeurs non seulement de caractère national, mais mondial.

Sur le plan de la culture matérielle des nations nous pouvons sans doute considérer la création architectonique du peuple comme une manifestation, très spécifique et caractéristique pour la création architectonique nationale, du niveau culturel matériel et spirituel du peuple. Cette création architectonique du peuple documente très bien l'ensemble des influences et des conditions participant à sa formation et qui l'ont marqué de l'empreinte de la spécificité nationale du processus historique de l'évolution de la nation.

Bien que la manifestation architectonique de la créativité de nos nations soit caractérisée par de nombreux éléments communs dûs aux conditions semblables de la création et à la proximité des cultures

déoulant d'ailleurs non seulement de la continuité géométrique, il est possible de déterminer des différences bien marquées et des variations d'évolution prononcées des types et formes respectives. Sans doute un rôle y est joué par les ethniques nationales voisines de même que par les conditions naturelles, matérielles et culturelles spécifiques.

La particularité de la culture nationale due aux conditions spécifiques de sa genèse, de son évolution et du génie créateur de la nation se reflète de manière particulièrement fidèle aussi dans ses manifestations plastiques. Malgré son caractère de création architectonique typiquement anonyme, l'architecture populaire est dans ses manifestations de pointe, comprenant tous les degrés de la création architectonique et urbaniste, aussi originale que son créateur — la nation elle-même. Elle est l'extrait du savoir-faire et des expériences millénaires qui, portés et retransmis par les générations, représentent ses qualités spécifiques sur le plan rationnel et esthétique. Elle compte parmi les valeurs fondamentales de la nation. Elle atteint une unité harmonieuse de fonctions et de formes dans une telle liaison et corrélation optimales que l'on ne peut pratiquement pas les séparer sans les déprécier. Il s'agit de remplir, par des procédés de l'art plastique, l'intention fonctionnelle par leur intégration mutuelle que l'on ne peut ni diviser ni ajouter: ce fait devient la base d'un nouveau degré, plus élevé de l'évolution de l'architecture de manière analogue à l'ordre de style parfaitement développé et achevé dans son évolution dans l'architecture historique classique.

L'architecture populaire — telle que nous la concevons aujourd'hui dans l'ensemble de ses données d'évolution — atteint chez nous son point culminant environ vers la fin du XVIII^e et surtout au cours du XIX^e siècle où elle atteint son essor et développement typologique maximum ce qui sans doute fut lié aux conditions favorables nouvellement créées pour les couches sociales qui ont été les créatrices de l'architecture populaire. Sans doute faut-il faire un rapprochement avec les événements révolutionnaires de cette époque, comme l'abolition du servage et l'abolition des travaux forcés, jusqu'à ces temps charge pesant lourdement sur le peuple. Leur abolition a créé des conditions favorables pour le développement économique, social et culturel des masses populaires ce qui s'est manifesté clairement aussi dans le domaine du bâtiment.

C'est de cette époque que date la majorité des bâtiments populaires historiques qui se sont conservés jusqu'à nos jours et que nous considérons comme les représentants typiques de notre architecture populaire qui fut, à l'époque donnée, un ensemble presque homogène avec des traits spécifiques régionaux et professionnels. Nous possédons de cette époque des oeuvres de pointe, soit en tant que solitaires, soit en tant qu'agglomérations résidentielles toutes entières — des types avec des formes typologiquement cristallisées et caractéristiques pour l'époque en question. L'intérêt qui très tôt après s'est manifesté pour l'architecture

populaire n'est donc nullement dû à un hasard: l'architecture populaire atteint à cette époque son essor maximum et produit des oeuvres de grande valeur culturelle et historique. Ajoutons toutefois que notre ethnographie du XIX^e et aussi du début du XX^e siècle est orientée surtout sur la culture parlée et chantée, autrement dit sur la collecte de chansons et de narrations populaires, et en plus sur l'étude des coutumes et des habitudes populaires.

Vers la fin du XIX^e siècle, l'intérêt porté à la culture matérielle du peuple s'accroît ce que l'on peut documenter par un nombre d'actions orientées sur la connaissance, la vulgarisation et même sur la protection des oeuvres de l'architecture et de l'art populaires.

Parmi ces actions on peut compter des expositions plus ou moins grandes parmi lesquelles il faut mentionner au moins celles qui ont été les plus importantes, comme l'Exposition universelle du pays organisée en 1891 à Prague où fut exposée — non pas par hasard, mais logiquement, non en dernier lieu sous l'effet de la conscience nationale croissante, la „Chaumière tchèque“. On a assisté alors à des efforts d'apporter des témoignages matériels soulignant les qualités, capacités et propriétés typiques de la nation, avec orientation toute particulière sur la population rurale, alors la partie la plus nombreuse de la nation.

Il n'est pas sans intérêt de constater que c'est en cette même année que fut fondé le premier musée en plein air, le „skansen“ à Stockholm (Suède). La conséquence immédiate du succès de la „Chaumière tchèque“ à l'exposition fut la fondation de collections folkloriques au Musée du royaume tchèque dès 1892.

La grande „Exposition folklorique tchéco-slave“ organisée à Prague en 1895 renoua à la popularité et à la renommée de la „Chaumière tchèque“. Une de ses parties les plus importantes fut le „village d'exposition“ comprenant une vingtaine de monuments de l'architecture populaire, concentrés autour de la place de village. Il ne s'agissait toutefois pas de constructions originales, mais de copies et de reconstructions de bâtiments populaires. Les constructions respectaient la provenance des parties principales de notre état actuel: en effet on y a présenté les régions de Bohême, de Moravie, de Silésie et de Slovaquie.

Le succès de cette exposition a mené à la fondation de la „Société folklorique tchéco-slave“ et du „Musée folklorique tchéco-slave“. C'est là qu'apparut l'idée de la création d'un Musée folklorique en plein air, réapparaissant dans les milieux des spécialistes attachés aux musées surtout dans les années 1910—1912 où l'on a commencé à préparer l'Exposition slave devant avoir lieu à Prague et supposée de mettre au point aussi la fondation du Musée folklorique slave. On a projeté la construction d'un nouveau „village d'exposition slave“ comprenant des bâtiments originaux et des copies exactes des constructions existantes. Malheureusement cette exposition grandiosement préparée n'a pas pu être réalisée, en raison du tourbillon des événements de guerre de 1914.

Les expositions mentionnées témoignent de l'intérêt nouveau porté à la culture matérielle de la nation. Ces expositions étaient aussi la concrétisation d'efforts visant à choisir et à protéger les meilleures oeuvres de la production architectonique populaire, bien que seulement sous forme muséale, en les transportant dans des musées folkloriques en plein air.

L'organisation officielle étatique de la protection des monuments prend son origine en Autriche-Hongrie — empire auquel étaient alors intégrées la Bohême, la Moravie et la Slovaquie — le 31 décembre 1850 — quand fut fondée la „Kaiserliche und Königliche Zentral-Kommission zur Erforschung und Erhaltung der Baudenkmale“. La Commission en question ne commence toutefois ses travaux qu'en 1853, en s'orientant d'ailleurs surtout vers les monuments de la „grande architecture“, fait parfaitement compréhensible si l'on prend en considération les critères artistiques et historiques alors en vigueur représentant les aspects officiels de la protection étatique des monuments de cette époque.

En ce temps là, presque aucune attention ne fut consacrée aux monuments de l'architecture et de l'art populaires, à l'exception des églises en bois qui ont su attirer l'attention des historiens d'art et des peintres. L'intérêt porté à ces constructions ne fut toutefois que sporadique. Ce n'étaient que les peintres manifestant un intérêt romantique pour le peuple et pour ses oeuvres qui mirent l'architecture populaire et le milieu de vie du peuple au centre de leur création artistique.

En Hongrie (dont faisait alors partie la Slovaquie), la protection étatique des monuments fut remplacée en 1871 par la Commission hongroise intérimaire de la protection des monuments faisant partie — en tant qu'organe spécialisé — du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique. Par la loi N° 39/881, cette Commission fut désignée comme Commission d'État de la protection des monuments, dénomination sous laquelle elle fonctionna jusqu'en 1918.

Après la création de la 1^{ère} République Tchécoslovaque en 1918, un Commissariat gouvernemental pour la protection des monuments fut fondé en Slovaquie par l'ordonnance du ministre plénipotentiaire pour la Slovaquie N° 155/1919. Le Commissariat fut transformé plus tard en Département d'État pour la protection des monuments en Slovaquie, fonctionnant jusqu'à la fin du mois de mars 1939.

On peut constater que cette époque n'apporta pas de changement fondamental dans l'attitude envers les monuments populaires. Toutefois au cours de cette période plusieurs réalisations dans le domaine de la protection de l'architecture populaire ont été effectuées (Čičmany, Važec). Un autre projet de sauvegarde réalisé fut le transfert de l'église en charpente de Medvedovice près de Mukačevo (de l'ancienne partie de la Tchécoslovaquie portant le nom de Russie subcarpathique) dans le Musée ethnographique à Prague en 1929. Deux ans auparavant, en 1927, on transféra une autre église en bois avec intérieur peint de

Kožuchovice dans le jardin du musée de Košice. En 1935 on transféra une église en bois de Malá Pořana à Hradec Králové et en 1936 l'église de Mikulášová dans la ville d'eau de Bardejovské Kúpele.

En 1925, on fonda en Tchécoslovaquie le premier musée ethnographique en plein air du pays, et ce à Rožnov en Moravie qui, même inachevé, fut pendant une longue période le seul musée de ce type. Son caractère devait être celui d'un musée régional de la Valachie. En raison du manque de moyens financiers le musée est resté inachevé jusqu'à nos jours où l'on a repris des travaux visant à son développement. D'autres plans portant sur la fondation de musées ethnographiques à Prague, à Martin, à Zlín-Gottwaldov, au dessous du château Veverří à Brno n'ont pas été réalisés au cours de cette période.

Après de la Seconde guerre mondiale — qui a causé notamment en Slovaquie une importante diminution du nombre de monuments de l'architecture populaire — une nouvelle base politique, économique et de recherches scientifiques commence à se constituer propice à la protection des monuments culturels y compris les monuments de l'architecture populaire.

Cette réalité nouvelle de même que les perspectives de la protection des monuments de l'architecture populaire fut dans une large mesure marquée par les changements révolutionnaires advenus en particulier à la campagne où sous l'effet d'une industrialisation rapide et d'une collectivisation de masse des entreprises agricoles, on assiste à des transformations profondes, de longue portée, aussi dans le domaine de l'architecture populaire. Mais en même temps le système socialiste crée de nouvelles possibilités non existantes jusqu'alors, de protection des monuments culturels.

La protection du patrimoine culturel de nos nations et de ce fait également la protection des monuments de l'architecture populaire devient une composante du programme de notre régime socialiste. Ce fait se traduit par la fondation d'institutions spécialisées de recherches scientifiques, d'instituts et de centres régionaux de la protection étatique des monuments qui assurent des soins actifs aux monuments et qui mènent aussi des recherches et des travaux de documentation et créent des conceptions de sauvegarde des monuments d'architecture populaire et élaborent des critères de leur évaluation professionnelle et scientifique. D'autre part, les soins étatiques trouvent leur expression dans l'adoption de normes légales de caractère progressiste.

Ainsi la loi N° 22/1958 du Recueil des lois sur les monuments culturels, en vigueur en Bohême et en Moravie et la loi du Conseil National Slovaque N° 7/1958 sur les monuments culturels en vigueur en Slovaquie, de pair avec des ordonnances et directives publiées en vue de la réalisation des lois sus-dites ont jeté une base solide sur laquelle on a pu développer aussi la protection des monuments de l'architecture populaire. Leur stipulation de l'obligation d'enregistrement et de documentation

est devenue la base légale pour des listes officielles des monuments culturels immuables. A la date du 1^{er} janvier 1964 on a enregistré sur l'ensemble du territoire de la Tchécoslovaquie environ 6600 monuments d'architecture populaire. Cet enregistrement fondamental nous a fourni non seulement une image sur le nombre et l'état des monuments de l'architecture populaire dans notre pays, mais a jeté les bases pour les activités futures dans ce domaine. En effet, on a commencé à mettre au point une conception officielle de la protection des monuments de l'architecture populaire, ce qui fut l'oeuvre commune de l'Institut national de la protection des monuments et des sites à Prague et de l'Institut slovaque de la protection des monuments et des sites à Bratislava. Elle a été achevée en 1964 et soumise à l'approbation au Ministère de l'Instruction Publique et de la Culture à Prague.

En dehors de l'analyse temporelle de la situation, la conception décrit les types fondamentaux de l'architecture populaire en Bohême, Moravie et Slovaquie, l'état actuel du village, ses perspectives y compris celles de l'architecture populaire. Le document envisage diverses formes de protection et de soins actifs aux monuments d'architecture populaire, les principes majeurs de cette protection et détermine les mesures à prendre nécessaires pour atteindre le but proposé.

Le document cité se penche aussi sur les possibilités d'utilisation de l'architecture populaire. Nous pouvons dire aujourd'hui, avec un recul de quelques années, que le document a relativement très bien analysé la situation et a déterminé les tâches nécessaires pour réaliser une protection efficace des monuments de l'architecture populaire.

La réalisation de la conception indiquée constitue toujours encore l'objet des activités des organes de protection des monuments car l'évolution dans ce domaine a dépassé toutes les prévisions et la sauvegarde des monuments de l'architecture populaire s'avère être encore plus urgente et plus prioritaire que ne l'a prévue la conception sus-mentionnée. Sur ce plan il s'avère nécessaire non seulement d'activer les organes de protection des monuments, mais d'assurer une protection plus intense de la part des comités nationaux (mairies et autorités administratives et exécutives au niveau des districts et de régions) à tous les échelons.

Parallèlement à l'intensité croissante des soins des organes de protection des monuments consacrés aux monuments de l'architecture populaire, on peut noter un approfondissement de l'intérêt des musées ethnographiques, des instituts de l'Académie des Sciences et des Ecoles supérieures pour ces problèmes, qui s'est traduit par l'organisation de plusieurs conférences sur ce sujet. Les résultats des débats soulignent avec urgence la nécessité d'une protection intense des monuments de l'architecture populaire en demandant de réaliser, outre la protection même, une autre forme très actuelle de la sauvegarde des monuments de l'architecture populaire, à savoir dans des musées ethnographiques en plein air devant

être fondés auprès des départements ethnographiques et folkloriques des grands musées.

Ces projets ont été discutés à fond au Ministère de l'Instruction Publique et de la Culture lors d'une session commune du Conseil central pour les musées et de la Commission centrale de la protection étatique des monuments le 29 mai 1961, en déterminant notamment les préparatifs à entreprendre pour la fondation de musées ethnographiques en plein air. De nouvelles propositions ont été présentées visant la création d'un musée ethnographique central et de musées ethnographiques régionaux, et le ministère, de même que la session commune des deux organes suprêmes en la matière les ont approuvées. Actuellement, il s'avère comme le plus opportun de créer un musée ethnographique central sous le château fort de Veveří près de Brno pour la Bohême et la Moravie tout en élargissant le Musée régional de Valachie à Rožnov pod Radhoštěm dont la construction actuellement entre dans la phase finale selon une nouvelle conception grandiose.

En Slovaquie, on a choisi comme emplacement d'un Musée ethnographique central la ville de Martin où l'exposition de l'architecture populaire peut favorablement compléter les riches collections de l'Institut ethnographique du Musée National Slovaque.

On assiste à une mise au point rapide des préparatifs, en particulier après le dépouillement des résultats du concours architectural et urbaniste. Nous pouvons constater à l'heure actuelle que les idées d'Andrej Kmeť, initiateur de la fondation de la Société slovaque des musées en 1893 qui a envisagé, dans son programme, entre autre la conservation des monuments de l'architecture populaire, ont trouvé leur réalisation et leur forme pratique par la fondation du Musée slovaque ethnographique en plein air.

En plus de ce musée central on a créé en Slovaquie d'autres expositions régionales de l'architecture populaire. Citons celle qui est installée auprès du Musée de Šariš à Bardejov qui est la première collection de ce type, accessible au public dès 1965 et qui est en train d'être élargie, le Musée ethnographique régional en plein air d'Orava, à Zuberec (en construction) et le Musée ethnographique régional de Liptov, à Pribylina (début de construction). Quelques autres expositions de ce genre sont au stade de préparation.

En plus de la sauvegarde des monuments de l'architecture populaire dans des musées en plein air qui comprendront successivement tous les types de monuments, on a entrepris une action visant à protéger de manière intense les monuments de l'architecture populaire in situ, sur le lieu de leur construction. Jusqu'à nos jours on a réparé, dans le cadre de la protection étatique des monuments, environ 250 monuments, solitaires ou ensembles.

Un autre pas important dans le domaine de la protection des monuments de l'architecture populaire fut fait par la création de la

réserve de monuments à Štramberk (Moravie) en 1967, de même que des ensembles importants de l'architecture populaire, comme à Petrov (Moravie) et ailleurs. Plusieurs autres projets de ce genre sont en préparation, en particulier en Bohême et en Moravie.

Il est à noter un autre fait remarquable, à savoir la formation de quatre zones de sites protégés en République socialiste tchèque (en 1967) que nous pouvons qualifier comme un effort visant à une conception complexe et à une réalisation de la protection des monuments de l'architecture populaire en tant que partie intégrante du paysage et du milieu naturel. Nous considérons cette nouvelle forme comme étant le degré le plus élevé de la protection des monuments de l'architecture populaire in situ.

Malgré les résultats atteints, la situation dans le domaine de la protection des monuments de l'architecture populaire va demander encore beaucoup d'efforts si l'on veut sauvegarder, avec le concours de tous les autorités et organismes compétents du pouvoir étatique et des instituts scientifiques au moins les représentants les plus précieux de notre architecture populaire en leur qualité de monuments de la création architectonique de nos nations.